

Le Monde du 06 novembre 2020

L'influence toujours présente de la bande du Petit Bar à Ajaccio

Par Yves Bordenave Envoyé spécial Ajaccio

La ville corse a assisté ces quinze dernières années à l'ascension d'un groupe criminel baptisé « le Petit Bar ». Ses membres, visés par une récente opération de police, sont connus de tous dans la cité, où leur emprise s'étend à certains secteurs de l'économie.

Ils sont en cavale, mais gardent un œil attentif sur leur territoire. Rien ne doit échapper à leurs radars. Voilà un peu plus d'un mois que les membres de la bande dite « du Petit Bar » ont quitté Ajaccio en catastrophe. Le 28 septembre, une vaste opération de police était censée les appréhender. Etaient notamment visés Pascal Porri, surnommé « l'Ampoule », Mickaël Etori, alias « Micka », et André Bacchiolelli, dit « Dédé », tous ciblés pour une tentative d'assassinat remontant à septembre 2018. Mais des fuites provenant de la police locale leur ont permis de se volatiliser à temps. Seul celui que les enquêteurs soupçonnent d'être leur chef, Jacques Santoni, un homme lourdement handicapé à la suite d'un accident de moto survenu en 2003, a été interpellé à son domicile parisien et mis en examen pour « complicité de tentative d'homicide ».

Leur fief historique, un café du cours Napoléon, a disparu depuis 2005. La devanture grise où s'inscrivait alors « brasserie du Petit Bar salon de thé » a été remplacée par celle, dans les tons noirs, d'un très italien « Caffé Romana ». Les propriétaires ont changé, eux aussi, mais sans parvenir à bousculer les usages : la plupart des Ajacciens persistent à désigner l'endroit sous son ancien nom. Il faut dire que les jeunes gens qui y avaient autrefois leurs places réservées ont fait leur chemin dans le banditisme, et incarnent aujourd'hui le Petit Bar, au sens criminel de l'appellation.

Constitué au départ d'une demi-douzaine d'hommes autour de Jacques Santoni, Pascal Porri, Mickaël Etori, Stéphane Raybier et André Bacchiolelli, le groupe s'est appliqué, d'après la police, à étendre son pouvoir économique. Jusqu'à l'opération de septembre, ses cadres, connus de tous dans cette ville de 70 000 habitants, paraient aux terrasses des bars ajacciens. Deux des leaders présumés – Jacques Santoni et Pascal Porri – habitaient place du Diamant, au cœur de la cité impériale. Deux logements équipés de systèmes de caméras de surveillance jusque dans le parking souterrain de l'immeuble.

Plus besoin de recourir à la menace

Comme pour griffer de sa signature le paysage local, le Petit Bar a posé sa marque sur certaines affaires en prenant soin de ne pas apparaître au premier plan. Pendant l'été 2019, le Grand Café Napoléon, vieille institution ajaccienne située face à la préfecture de région, est déclaré en faillite. A priori, pareil établissement devrait être l'objet d'une rude bataille entre candidats au rachat. Il n'en sera rien. A la surprise générale, un seul repreneur se manifeste : un restaurateur. En novembre, il rafle la mise après que, sur réquisition du procureur de la République, le tribunal de commerce eut rejeté une première proposition jugée insuffisante. Faut-il voir dans l'ombre de cette transaction une manœuvre du Petit Bar ou d'un de ses affidés ? En ville, plusieurs sources – magistrats et gendarmes – en semblent convaincues.

Quelques mois plus tard, durant l'hiver 2019-2020, le propriétaire du Kos, un restaurant de plage situé sur la route des îles Sanguinaires, est sur le point de déposer le bilan. Un repreneur propose alors d'apurer sa dette et de lui verser une partie des bénéfices à venir à l'issue de la saison estivale, en échange de la cession de son commerce. Des travaux d'agrandissement sont effectués. Sur le permis de construire, un nom apparaît : l'ancien footballeur Christophe Etori, frère de Micka, mis en cause par la justice en 2010 dans le dossier d'assassinat d'Antoine Nivaggioni, un ex-nationaliste reconverti dans les affaires. « *Cette transaction est transparente, assure M^e Pascal Garbarini, le conseil de Christophe Etori. Les contrats sont parfaitement légaux et la justice n'y a rien trouvé à redire.* »

Comme le note un policier, la bande est si réputée qu'elle n'a plus besoin de recourir à la menace pour parvenir à ses fins. Cela n'a pas toujours été le cas. Ainsi, des incendies de restaurants lui ont été attribués. Par exemple celui du Globo, en septembre 2017. Dans ce dossier, Philippe Porri (le frère de Pascal), interpellé le 28 septembre avec Santoni, dont il est proche, a été condamné avec deux comparses, le 23 octobre, à deux ans de prison pour complicité. Ayant fait appel de ce jugement, ils sont actuellement en liberté.

L'ami promoteur immobilier

Aujourd'hui, il suffit au Petit Bar de faire savoir qu'une affaire l'intéresse et nul concurrent ne s'interposera. Mais son influence ne s'arrête pas là. Outre les informateurs dont il dispose au sein de la police locale – même des responsables policiers en conviennent –, il s'appuie sur quelques amitiés ou liens familiaux, au sein de l'administration ou des milieux économiques. La justice, qui a condamné ses membres dans des dossiers d'extorsions, de racket, de violences et de meurtres, s'intéresse ainsi à ses relations avec un promoteur immobilier de premier plan, Antony Perrino, patron d'une entreprise de BTP héritée de son père. Magistrats et policiers se demandent si, sous une forme de contrainte, ce quadragénaire ne mettrait pas une partie de sa fortune à la disposition du Petit Bar.

Lui-même ne cache pas avoir noué depuis sa jeunesse des liens avec ceux des hommes considérés comme des piliers du Petit Bar. Son amitié avec Micka Etori et, plus encore, avec Pascal Porri lui a déjà valu une garde à vue. En 2018, la justice s'est interrogée sur les raisons qui le conduisaient à louer à ce dernier – à un prix très avantageux – un luxueux appartement de plus de 200 m², en bord de mer, au centre d'Ajaccio.

Lorsque ce même Pascal Porri, un homme sans profession déclarée, a été entendu, les policiers se sont étonnés de voir à son poignet une montre évaluée à plusieurs dizaines de milliers d'euros. « *Perrino me l'a prêtée* », s'est-il justifié. Mais quand les enquêteurs ont présenté la montre au promoteur, celui-ci a répliqué : « *Je suis content de la récupérer.* » De là à soupçonner un lien de subordination entre Antony Perrino et le Petit Bar, il y a un (petit) pas que policiers et magistrats n'hésitent pas à franchir. « *Il ne peut plus rien leur refuser* », glisse un magistrat. Sollicité par *Le Monde* en 2018 sur ses relations avec ses amis particuliers, l'entrepreneur se défendait ainsi : « *C'est vrai qu'en Corse, nous vivons dans un espace réduit propice à certaines porosités. Cela n'empêche pas l'intégrité morale. Sur ce point, je n'ai rien à me reprocher.* »

Un acte à même de frapper les esprits

Quelle est l'emprise réelle de la bande ? « *Dire qu'elle régente tout sur Ajaccio est excessif* », tempère Jean-Jacques Fagni, procureur général à Bastia. Si le plus haut magistrat de l'île confirme la volonté du Petit Bar de gagner en influence, il se refuse à conclure à l'existence d'une mafia corse, structurée sur le modèle sicilien de la Cosa Nostra. « *Ce serait aller un peu*

vite en besogne, dit-il. *Ici, on a des clans qui usent de méthodes mafieuses et nouent des alliances de circonstance, mais on n'est pas sur un phénomène tentaculaire.* » A ses yeux, le Petit Bar « *manifeste incontestablement des appétits sur Ajaccio* », mais n'a pas l'envergure qu'ont eue par le passé d'autres groupes, comme la Brise de mer à Bastia.

Pour mesurer l'ampleur du phénomène, peut-être faut-il revenir aux origines, au début des années 2000. A l'époque, la jeune troupe du Petit Bar commence son ascension par des extorsions de fonds, du racket auprès de commerçants et d'autres acteurs économiques. Vient ensuite le trafic de stupéfiants. Dès la période 2004-2005, un conflit sanglant l'oppose à un clan rival, celui de Guy Orsoni, fils de l'ex-chef nationaliste Alain Orsoni. Tandis que la bande étend sa toile, les victimes se comptent bientôt par dizaines. Mais pour s'imposer vraiment, il lui faut montrer sa force par un acte à même de frapper les esprits.

Arrive le 16 octobre 2012. Ce jour-là, il est à peine plus de 8 heures quand l'avocat Antoine Sollacaro, 63 ans, ancien bâtonnier du barreau d'Ajaccio, défenseur notamment du nationaliste Yvan Colonna et d'Alain Orsoni, est tué par deux hommes à moto qui parviennent à fuir. Quelques mois plus tard, les gendarmes retrouveront au fond d'un ravin une moto semblable à celle filmée ce matin-là par les caméras de surveillance. Des traces d'ADN relevées sur l'engin mèneront les enquêteurs sur la piste du Petit Bar.

Les silences de la ville

En avril 2013, André Bacchiolelli et Mickaël Ettori sont mis en examen pour l'assassinat du célèbre avocat. Pascal Porri les suit, cette fois pour « association de malfaiteurs et recel de vols de moto ». Ces poursuites sont annulées un an plus tard par la chambre de l'instruction d'Aix-en-Provence, après la rétractation d'un témoin, un garagiste qui était intervenu sur la moto et avait identifié les trois hommes. En 2015, nouveau coup de théâtre : un ancien proche de la bande, Patrick Giovannoni, déclare au juge chargé du dossier que Jacques Santoni, chef présumé du gang, lui a affirmé qu'ils étaient bien les auteurs du crime. Après ces révélations, Santoni et Bacchiolelli sont mis en examen. A ce jour, l'affaire est encore à l'instruction et ceux-ci bénéficient donc de la présomption d'innocence.

Huit ans après, l'assassinat d'Antoine Sollacaro demeure une plaie béante dans l'histoire locale, pourtant riche en épisodes violents. « *J'ai toujours connu une activité criminelle dans ma ville* », souligne Laurent Marcangeli, maire (LR) depuis 2014. « *Il y a toujours eu des assassinats, mais je ne m'y habitue pas* », déplore cet ancien avocat âgé de 40 ans, qui ne nie pas qu'une forte part de l'activité économique locale est soumise à des pressions de nature mafieuse. « *Les citoyens ne veulent pas avoir de problème* », souffle-t-il, comme pour excuser les silences de cette ville où tout se sait et où tout le monde se connaît. Omerta, trop grande proximité ou promiscuité ? Il faut un peu de tout cela pour expliquer le mutisme auquel se heurtent souvent les enquêteurs.

M^e Pascal Garbarini, l'avocat historique des suspects du Petit Bar, balaie les accusations visant ses clients. « *Si bande du Petit Bar il y a*, dit-il – ce qu'il récuse –, *affirmer qu'elle contrôle la ville est faux.* » Et de plaider qu'à Ajaccio, la situation criminogène n'est pas née avec le Petit Bar. A l'entendre, elle remonte aux années 1980, du temps où divers acteurs – truands et nationalistes reconvertis dans les affaires – se disputaient la ville. Une situation dont l'Etat, d'après M^e Garbarini, est parfaitement conscient.

Pourtant, en dépit de la prégnance du grand banditisme sur l'île, la lutte contre le crime organisé n'a jamais été érigée en priorité. « *Durant les années 1990, lors des affrontements fratricides entre groupes nationalistes et à la suite de l'assassinat du préfet Claude Erignac, en 1998, la mobilisation des forces de l'ordre et de la justice contre les nationalistes, nous a conduits à moins regarder le banditisme* », admet le général Tony Mouchet, commandant de la gendarmerie en Corse depuis septembre 2019.

A l'instar de celle du Petit Bar, d'autres « équipes », plus ou moins anciennes et actuellement moins puissantes, se sont employés – et pour certaines s'emploient encore – à gangrener l'économie locale. Les marchés publics, tant ceux de l'agglomération que ceux de la collectivité de Corse et de la Chambre de commerce et d'industrie, demeurent sous la menace de prédateurs, le tout sous les yeux d'une justice souvent impuissante. L'enjeu financier est d'importance : selon les enquêteurs, le trésor de guerre du Petit Bar se compterait à lui seul en dizaines de millions d'euros.